



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. générale
13 novembre 2023
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Dixième session extraordinaire d'urgence
Point 5 de l'ordre du jour
**Mesures illégales prises par les autorités israéliennes
à Jérusalem-Est occupée ainsi que dans le reste
du Territoire palestinien occupé**

Conseil de sécurité
Soixante-dix-huitième année

Lettres identiques datées du 10 novembre 2023, adressées au Secrétaire général, au Président de l'Assemblée générale et au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de l'État de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Au cours de la semaine qui s'est écoulée depuis ma précédente lettre, au moins 2 000 autres Palestiniens ont été tués par Israël, Puissance occupante, lors d'attaques indiscriminées visant des zones civiles partout dans la bande de Gaza. Au moment où j'écris la présente lettre, plus de 11 000 hommes, femmes et enfants palestiniens ont été tués et 26 905 autres ont été blessés.

Chaque jour qui passe sans qu'un cessez-le-feu soit instauré se solde par la mort de centaines de Palestiniens, victimes de la barbarie vengeresse qu'Israël dirige contre les civils sans défense soumis à l'occupation, au blocus et au siège inhumains qu'il leur impose. Toutes les heures, 15 Palestiniens sont tués, dont 6 enfants, bilan effarant des pertes en vies humaines à chaque heure de chaque jour qui voit se poursuivre cette agression criminelle.

Les enfants et les femmes comptent pour près de 70 % des victimes. Plus de 4 412 enfants ont été tués et 8 663 blessés. Plus de 2 918 femmes ont été tuées et 6 327 blessées. En outre, 667 personnes âgées ont été assassinées, Israël continuant de frapper systématiquement les habitations, les camps de réfugiés, les écoles, les hôpitaux, les mosquées, les églises et les installations de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), où 66 personnes ont été tuées lors d'attaques israéliennes.

Les travailleurs humanitaires paient eux aussi un lourd tribut. À ce jour, 101 membres du personnel de l'UNRWA ont été tués du fait de la guerre qu'Israël mène contre Gaza, ce qui représente le nombre le plus élevé de pertes subies par le personnel des Nations Unies dans un seul et même conflit en si peu de temps. Au moins 150 agents de santé ont perdu la vie, dont 16 dans l'exercice de leurs fonctions, et 18 membres du personnel des services d'urgence ont eux aussi été tués. Quant aux journalistes, 31 d'entre eux ont trouvé la mort lors d'attaques israéliennes, soit un



nombre record de journalistes tués sur une période de quatre semaines dans un conflit depuis au moins 30 ans.

Selon les estimations, 12 bâtiments sont détruits chaque heure à Gaza, broyant des foyers et des corps et ensevelissant sous les décombres encore d'autres civils dont la plupart sont condamnés à périr dans des conditions atroces, les secouristes disposant de peu d'outils et de piètres capacités face à l'ampleur de la destruction. Quelque 2 650 personnes ont disparu sous les décombres, dont plus de 1 400 enfants. Les destructions généralisées causées arbitrairement par Israël continuent également de provoquer des déplacements de civils.

Le nombre de personnes déplacées dépasse 1,6 million et résulte directement des bombardements israéliens – qui ont maintenant détruit 40 000 habitations, soit plus de 50 % des unités de logement – et des injonctions de l'armée, laquelle a intimidé aux civils d'évacuer le nord de la bande de Gaza. Les images montrant une marée humaine faite de milliers de civils transportant des bébés et les quelques effets personnels qu'ils ont pu emporter à pied, poussant des personnes handicapées ou âgées en fauteuil roulant et tentant d'échapper aux attaques d'Israël aux côtés d'enfants brandissant des drapeaux blancs de fortune sont bouleversantes et viennent nous rappeler les scènes traumatisantes de la Nakba, qui se reproduisent une nouvelle fois, 75 ans plus tard.

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a indiqué qu'en une seule journée, le 9 novembre, plus de 50 000 personnes ont fui certaines zones du nord de Gaza, obligeant l'UNRWA à ouvrir deux autres installations pour abriter les déplacés, dont le nombre dépasse désormais 740 000 personnes. Ces dernières sont entassées dans 151 écoles et autres bâtiments où la nourriture, l'eau et les produits de première nécessité manquent cruellement et où les conditions sanitaires sont déplorables, causant le désespoir et attisant les tensions. Les civils continuent également de s'abriter dans les hôpitaux, qu'Israël prend pourtant toujours pour cible, 270 attaques ayant jusqu'à présent été lancées contre des établissements de soins de santé, tuant des centaines de civils.

En outre, en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, la violence des forces d'occupation israéliennes et des colons terroristes se poursuit sans relâche. Au total, depuis le 7 octobre, 175 Palestiniens ont été tués, dont 46 enfants, et 2 492 blessés. En moins de 24 heures, 18 Palestiniens ont été tués en Cisjordanie, notamment lors d'un autre raid meurtrier mené dans le camp de réfugiés de Jénine. Rien que le mois dernier, pas moins de 230 attaques de colons contre des Palestiniens ont été recensées.

Israël poursuit de surcroît ses arrestations massives quotidiennes, et plus de 2 000 Palestiniens sont détenus depuis le 7 octobre, venant s'ajouter aux plus de 6 800 qui sont retenus en captivité par Israël, et subissent des violences et des mauvais traitements constants. Dans les villes, localités et villages palestiniens, les restrictions à la circulation sont renforcées par la multiplication des points de contrôle militaires, combinée aux restrictions liées aux colonies et au mur, que les politiciens extrémistes ont promis d'étendre. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, au moins 111 familles palestiniennes, soit 905 personnes, dont 356 enfants, ont également été déplacées depuis le 7 octobre en raison de la violence des colons et des restrictions d'accès.

Alors qu'Israël viole de manière flagrante la résolution [ES-10/21](#) de l'Assemblée générale et que le Conseil de sécurité demeure paralysé face à cette crise qui met pourtant en péril des millions de vies civiles et menace la paix et la sécurité régionales et internationales, nous nous devons de demander une nouvelle fois qu'un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel soit instauré, que la population civile palestinienne soit protégée et qu'il soit mis fin à son déplacement et à toutes les

tentatives de transfert forcé hors de ses terres, et qu'une aide humanitaire lui soit apportée immédiatement et sans entrave afin de garantir l'accès à la nourriture, à l'eau, aux médicaments, au carburant et aux autres produits de première nécessité vitaux dont elle a été cruellement privée, ce qui est un acte de punition collective abominable.

Nous implorons la communauté internationale d'agir de toute urgence pour mettre en œuvre la résolution [ES-10/21](#) de l'Assemblée générale et toutes les autres résolutions de l'Organisation des Nations Unies sur la question. Alors même qu'elle attend que le Conseil de sécurité remplisse les devoirs que lui imposent la lettre et l'esprit de la Charte des Nations Unies, la communauté internationale est tenue d'agir.

Nous appelons donc de nouveau tous les États à s'acquitter des obligations qui sont les leurs en vertu du droit international, notamment le droit international humanitaire et le droit international des droits humains, face à cette calamité, y compris aux fins de la protection des civils en période de conflit armé, en particulier les enfants et les femmes, et nous appelons spécifiquement les Hautes Parties contractantes à la quatrième Convention de Genève à agir conformément à la responsabilité qui leur incombe de respecter et de faire respecter la Convention en toutes circonstances, notamment dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est.

Enfin, nous soulignons une nouvelle fois qu'il faut agir d'urgence pour établir les responsabilités, y compris en imposant un embargo sur les armes afin d'empêcher Israël d'en acquérir davantage pour tuer des enfants palestiniens innocents et leur famille. Le temps est venu d'envisager toutes les mesures, conformément au droit international, permettant de mettre fin aux crimes de guerre, aux crimes contre l'humanité et au terrorisme d'État auxquels Israël se livre contre le peuple palestinien, y compris son agression génocidaire dans la bande de Gaza, et de mettre enfin un terme à son occupation illégale, à son blocus et à son régime d'apartheid.

La présente lettre fait suite aux 812 autres que nous vous avons déjà adressées au sujet de la crise qui perdure dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, lequel constitue le territoire de l'État de Palestine. Ces lettres, datées du 29 septembre 2000 ([A/55/432-S/2000/921](#)) au 2 novembre 2023 ([A/ES-10/964-S/2023/829](#)), rendent compte des crimes commis par Israël, Puissance occupante, contre le peuple palestinien depuis septembre 2000. La Puissance occupante doit répondre de tous ses crimes de guerre, de son terrorisme d'État et des violations systématiques des droits humains du peuple palestinien, et les auteurs de ces actes doivent être traduits en justice.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de la dixième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale, au titre du point 5 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Ministre,
Observateur permanent
(*Signé*) Riyad **Mansour**